**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

**Band:** 42 (1950)

Heft: 6

**Artikel:** Pourquoi tant d'abstentionnisme?

Autor: Dardel, Lucien de

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-384661

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 22.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel: «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

No 6 - JUIN 1950

42me ANNÉE



# Pourquoi tant d'abstentionnisme?

Par Lucien de Dardel

Il faut faire la part de la mauvaise humeur dans les commentaires de la grande presse romande après la votation du 4 juin. Tout condamné a vingt-quatre heures pour maudire ses juges. Les vaincus d'un scrutin fédéral en profitent et cette fois ils ne s'en sont pas fait faute. Mais tout de même il y a des limites et l'on est en droit de s'étonner de certains jugements lorsqu'on se souvient que l'avant-veille seulement les mêmes plumes nous faisaient un éloge de la démocratie directe sans réserve. Je n'ai jamais eu pour ma part un pareil culte de l'opinion populaire et suis convaincu qu'il lui arrive de se tromper, qu'il lui arrive plus souvent encore d'être insuffisamment informée et de subir de fâcheuses influences et pressions. C'est pourquoi la démocratie représentative a aussi du bon: elle complète, elle corrige parfois les décisions trop abruptes des majorités populaires. C'est arrivé plus d'une fois dans l'histoire de notre Etat fédératif et je souhaite qu'il en soit encore ainsi à l'avenir.

Les « fédéralistes », déçus, et on les comprend, de n'avoir pas soulevé une vague de fond avec leur projet, même en Suisse romande, ont attribué leur échec à la démagogie de l'adversaire. Il est évident que l'exercice de la démocratie directe ne va pas et n'ira jamais sans une part de démagogie. Lorsqu'un projet est compliqué comme celui du 4 juin, il faut bien le rendre accessible au grand public et, dans ce travail, il n'est pas toujours facile d'éviter les terribles simplifications. Je ne pense pas que cet écueil ait été toujours évité de notre côté, mais si les partisans du projet voulaient bien faire un peu d'autocritique aussi, ils admettront qu'ils n'ont pas prêché d'exemple comme ils nous promettaient de le faire au début de la campagne. L'exemple qu'ils ont prêché est au contraire celui de la discussion à sens unique, et cela déjà veut dire:

démagogie. Démagogie, l'abus qu'ils ont fait du fédéralisme dont le projet reflétait pourtant — et de leur propre aveu! — l'aspect le plus négatif. Démagogie encore, l'abus qu'ils ont fait du mot de « conciliation », car précisément il n'y avait pas de conciliation dans ce projet. Démagogie, leur défense des contingents cantonaux et leur façon de rassurer les petits contribuables en appuyant toute leur argumentation sur un discours électoral de M. Nerfin, conseiller d'Etat vaudois, discours cité comme parole d'Evangile, ce qui rendait au moins suspecte la démocratie directe dont ils se targuaient. Et l'impôt sur le chiffre d'affaires! Les partisans du projet fédéral croient-ils avoir épuisé le sujet avec les chiffres tendancieux qu'ils ont étalés pour démontrer que cet impôt n'était pas antisocial? A supposer que ces chiffres fussent probants, ne prenaient-ils pas un peu vite leur parti de creuser encore le fossé entre les riches et les pauvres, car c'est là le caractère le plus antisocial des impôts indirects de réserver aux riches tout ce qui n'est pas de première nécessité? D'ailleurs, la question n'était pas là. Personne en Suisse ne peut être un adversaire absolu des impôts indirects comme source de revenu de la Confédération. La seule question qui se posait était une question d'équilibre, de rapport de force entre ce qu'on demandait aux consommateurs et ce qu'on demandait au revenu et à la fortune. Les « fédéralistes » ont fait les niais sur ce point. Ils ont préféré donner l'Angleterre travailliste — et même l'U. R. S. S.! — en exemple à suivre, en oubliant naturellement de dire que ces pays ont commencé par égaliser les fortunes ou par les faire disparaître, ce qui explique chez eux la forte proportion des impositions directes! Non, sur tous les aspects, petits et grands, du projet fédéral, les partisans ont été de terribles simplificateurs. Ils n'ont aucune leçon à donner à qui que ce soit.

Dans un commentaire, signé par M. P. Béguin dans la Gazette de Lausanne, nous avons lu: « Les partisans du projet se trouvaient en état d'infériorité, ils devaient exposer à leurs lecteurs et auditeurs des problèmes si nombreux... » Les problèmes n'étaient-ils donc pas les mêmes pour les adversaires? Croit-on qu'il n'était pas difficile pour nous d'expliquer le mécanisme des contingents, de la péréquation, de l'impôt sur les personnes morales, de l'impôt sur le chiffre d'affaires? C'étaient les mêmes problèmes et tout le monde était logé à cet égard à la même enseigne.

En revanche, là où les chances au départ n'étaient pas égales, c'était dans les moyens d'information du public. C'est de l'inconscience, de la part de la Gazette, de parler d'infériorité, quand les partisans du projet avaient pour eux toute la grande presse romande, des colonnes et des colonnes chaque jour, d'immenses tirages quotidiens, alors qu'à part les hebdomadaires syndicaux et coopérateurs, il n'y avait du côté des adversaires que la Voix ouvrière, le Peuple et la Sentinelle. J'attribue la majorité des voix romandes

en faveur du projet (faible majorité de 11 000 voix en tout) précisément à cette écrasante supériorité que notre grande presse a fournie au projet.

« Nous étions prêts à discuter et à confronter des points de vue », dit encore M. P. Béguin, en se plaignant de n'avoir pas pu le faire

sous prétexte qu'il aurait été « abreuvé d'injures ».

En vérité, aucun des journaux de notre grande presse romande, auxquels revenait incontestablement l'initiative d'un débat, n'a laissé les problèmes de la réforme des finances se débattre, se discuter loyalement dans ses colonnes. A Genève, trois grands quotidiens nationaux ont inséré chacun un article concluant à un vote négatif. C'est vraiment peu de chose, mais à Lausanne il n'y a même pas eu cet article unique dans nos grands journaux. En revanche, combien partout d'articles et de colonnes et de colonnes en faveur du projet!

C'est ce que j'appelle une discussion à sens unique. Car un rédacteur ne s'imagine pourtant pas qu'il y a vrai débat quand il cite trois lignes de son adversaire et qu'il les réfute sur toute une colonne ou

sur deux colonnes, ou bien?

Il n'y a pas en Suisse romande de vrai débat parce que, entre les droites et les gauches, les moyens d'information du public sont en déséquilibre absolu et que nos grands journaux ne veulent pas d'un débat digne de ce nom. C'est à mon avis la raison profonde de l'abstentionnisme de la moitié des électeurs au scrutin du 4 juin. Non seulement la matière était ardue et indigeste, mais dès l'abord le public n'a pu lire que des articles destinés à l'influencer et non à l'éclairer. Comme ce n'est pas la première fois, il se lasse de n'entendre toujours qu'un son de cloche (alors qu'il serait stimulé par un vrai débat) et il finit par se méfier de ce que cette cloche lui répète inlassablement sur le fédéralisme, la bureaucratie, les experts fédéraux, les Herr Doktor et tutti quanti. Voilà, en effet, comment on tue la démocratie. S'il n'y a plus de discussion, il n'y a plus de démocratie.

Nos Confédérés suisses allemands se sont comportés d'une manière infiniment plus libérale au cours de cette campagne et j'en veux pour preuve seulement les nombreux articles extrêmement critiques que la N. Z. Z. a publiés sur le projet fédéral, quand bien même sa rédaction en recommandait l'adoption. La participation zurichoise au scrutin a été aussi sensiblement supérieure (64%) à celle de la Suisse et de la Suisse romande en particulier.

J'irais même jusqu'à dire que dans nos cantons romands la petite majorité pour le projet est due moins à notre fédéralisme de minoritaire qu'à l'information unilatérale (je ne parle que des journaux) des électeurs. Car si notre public romand avait été éclairé comme il doit l'être dans la démocratie directe, il y aurait eu moins d'abstentions, d'une part, et, d'autre part, il y aurait eu chez nous les mêmes majorités contre le projet que dans les cantons suisses allemands.